

1/ Éléments de contexte :

La commune nouvelle de Val d'Arcomie regroupe depuis le 1^{er} janvier 2016 les anciennes communes de Loubaresse, Faverolles, Saint-Just et Saint-Marc. Ces quatre communes demeurent des communes déléguées avec leurs maires délégués et leurs mairies annexes. Le chef-lieu est situé sur l'ancienne commune de Loubaresse. La population totale de Val d'Arcomie est de 1.015 habitants pour une superficie de 86 km² et compte autour de 460 logements principaux et 302 résidences secondaires. On y dénombre près d'une cinquantaine d'artisans et commerçants et environ 70 exploitations agricoles. La commune de Val d'Arcomie possède de nombreux équipements : 2 écoles scindées en 2 sites et regroupant près d'une centaine d'élèves, 2 campings, 2 aires pour camping-cars, 7 gîtes, 6 mobil-homes, 5 chalets, 1 piscine découverte, 2 terrains de tennis et propose 27 logements locatifs, offre complétée par 23 locations privées. On dénombre également 1 site d'escalade et de multiples activités nautiques.

La commune fait partie de la communauté de communes de Saint-Flour Communauté et adhère au Syndicat Mixte du Lac de Garabit Grandval.

Outre le budget principal, la commune gère 5 budgets annexes : l'eau, l'assainissement, le bâtiment de stockage, la Coopérative Laitière de Haute-Truyère (CLHT) et le Lotissement du Petit Bois.

2/ Priorités du budget 2018 :

Les dépenses d'équipement se sont élevées à 164.796,28 €. Les principales réalisations ont été l'agrandissement du parking au multiple rural de Loubaresse, l'éclairage public des deux campings, la réalisation des études pour la salle des fêtes de Faverolles et du réseau de chaleur, l'acquisition de mobilier, les travaux d'aménagement de la nouvelle salle de garderie à l'école de Loubaresse...

3/ Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

La commune de Val d'Arcomie ayant été créée le 1^{er} janvier 2016, la comparaison (en pourcentage) a été réalisée par rapport aux recettes et dépenses de fonctionnement de 2017.

Fonctionnement

Recettes	2018	Variation	Dépenses	2018	Variation
70 Produits des services, domaine	73.389,62 €	+9,56 %	011 Charges à caractère général	310.905,76 €	-7,24 %
73 Impôts et taxes	560.572,25 €	-0,07 %	012 Charges de personnel	527.379,55 €	+4,08 %
74 Dotations, subv., particip.	574.655,13 €	-0,16 %	014 Atténuations de produits	40.724,00 €	-0,76 %
75 Autres produits gestion courante	178.882,84 €	+1,72 %	65 Autres charges gestion courante	129.206,70 €	-12,90 %
76 Produits financiers	44,01 €	+11,11 %	66 Charges financières	47.923,28 €	-8,12 %
77 Produits exceptionnels	430.093,65 €	+87,72 %	67 Charges exceptionnelles	0,00 €	
013 Atténuations de charges	29.331,48 €	+35,56 %	68 Dotations aux amortissements	52.937,92 €	-5,00 %
002 Excédent fonctionnem.reporté	395.546,31 €	+24,91 %	Dépenses d'ordre	1.205,00 €	+20,81 %
Recettes d'ordre	25.642,25 €	+35,69 %			
TOTAL	2.268.157,54 €	+22,23 %	TOTAL	1.110.282,21 €	-2,19 %

Investissement

Recettes	2018	Dépenses	2018
13Subventions	55.953,97 €	20 Immobilisations incorporelles	14.632,84 €
16Cautions	1.759,00 €	204 Subventions d'équipement	6.479,50 €
10FCTVA, taxe d'aménagement	53.014,70 €	21 Immobilisations corporelles	15.178,85 €
1068Affectation réserves	233.857,54 €	23 Immobilisations en cours	128.505,09 €
20 Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 Subventions d'investissement	0,00 €
21 Immobilisations corporelles	0,00 €	16 Emprunts, cautions	107.546,40 €
040 Dotations aux amortissements	54.142,92 €	040 Travaux en régie	25.642,25 €
Recettes d'ordre	13.392,40 €	001 Déficit reporté	211.326,89 €
		Dépenses d'ordre	13.392,40 €
TOTAL	412.120,53 €	TOTAL	522.704,22 €

4/ Consolidation des budgets :

	Fonctionnement		Investissement			
	Dépenses	Recettes	Dépenses		Recettes	
			Emis	Reste à réaliser	Emises	Reste à réaliser
Budget principal	1.110.282,21 €	1.872.611,23 €	311.377,33 €	332.493,82 €	412.120,53 €	50.220,00 €
Eau	240.490,54 €	211.457,44 €	91.363,02 €	179.647,70 €	124.263,45 €	137.946,00 €
Assainissement	41.146,96 €	37.024,39 €	17.753,77 €		67.762,13 €	97.123,00 €
Bâtiment stockage	12.637,62 €	32.319,80 €	19.407,83 €		18.772,34 €	
CLHT	1.660,99 €	7.013,00 €	5.721,38 €		21.213,08 €	
Lotissem. Petit Bois	1.337,72 €	2.917,90 €	10.507,61 €			
TOTAL	1.407.556,04	2.163.343,76 €	456.130,94 €	512.141,52 €	644.131,53 €	285.289 €

5 / Niveau des taux d'imposition :

Taxe d'habitation : 9,81 %

Taxe foncière propriétés bâties : 13,81 %

Taxe foncière propriétés non bâties : 101,33 %

6 / Principaux ratios :

- Excédent brut de fonctionnement : 427 € par habitant (départemental 301 €, régional 190 €, national 170 €)
- Résultat comptable : 749 € par habitant (départemental 271 €, régional 161 €, national 147 €)
- Capacité d'autofinancement brute : 801 € par habitant (départemental 288 €, régional 171 €, national 157 €)
- Capacité d'épargne nette : 696 € par habitant (départemental 166 €, régional 94 €, national 89 €)
- Encours des dettes bancaires et assimilées : 1.167.791 € soit 1.147 € par habitant (départemental 966 €, régional 703 €, national 588 €)
- Annuités des dettes bancaires et assimilées : 154.595 € soit 152 € par habitant (départemental 152 €, régional 98 €, national 85 €)

7 / Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune emploie 12 agents titulaires, 6 agents contractuels, 1 emploi aidé et 3 emplois saisonniers.

Le montant des charges de personnel et frais assimilés pour l'année 2018 s'est élevé à 527.379,55 € comprenant les charges de :

- Personnel titulaire : 262.478,94 €
- Personnel non titulaire : 85.246,17 €
- Emplois d'insertion : 14.771,10 € / avec aide de l'Etat à hauteur de 8.283,13 €
- Cotisations sociales : 149.227,91 €
- Autres (assurance, œuvres sociales, visites obligatoires) : 15.655,43 €